



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 6/2016

**Concerne : achat d'un nouveau véhicule de commandement pour le Service du feu
– Demande d'un crédit d'achat**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 48'500.-- (quarante-huit mille cinq cents francs) destiné à l'achat d'un véhicule de commandement pour le service du feu.

2. Préambule

Avec le véhicule de transport de personnes acquis récemment, le véhicule de commandement (à disposition notamment de l'officier de service) ne fait pas partie du matériel roulant financé et fourni par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA). L'acquisition des équipements, du matériel, des véhicules et engins hors standard de sécurité cantonal reste en effet à charge des communes. D'autre part, le contrat de droit administratif avec Lausanne prévoit en son article 11 que l'acquisition et le remplacement de véhicules qui pourraient être nécessaires au fonctionnement du site d'Epalinges sont à la charge de notre commune. Les décisions d'achat sont prises d'entente entre les Municipalités. La commune de Lausanne ne voit pas d'objection à cet achat.

Ce préavis s'inscrit également dans une volonté de votre Exécutif quant à une saine répartition dans le temps du renouvellement du parc de véhicules de la Commune. C'est d'ailleurs le seul changement prévu cette année et inscrit au plan des investissements dans la mesure où ne savions pas encore, au moment de l'établissement du budget, si nous dépasserions ou pas les CHF 50'000.--.

3. Véhicule actuel

Le véhicule actuel, un Renault Kangoo 1.6 4x4 date de 2006. Il a été racheté en 2011 à Mobility. Il affiche près de 65'000 km au compteur. La dernière expertise date de 2014 et nous devrions recevoir sous peu la convocation pour le prochain contrôle (tous les 2 ans dès la 7^{ème} année)

./.

Divers travaux d'entretien ont été faits depuis 2013 (changements de rotule avant gauche, réglage géométrie, remplacement des disques et plaquettes de frein, remplacement amortisseurs avant, biellettes et barres stabilisatrices.)

En prévision de la prochaine expertise, il s'agirait de changer les amortisseurs arrière; de plus le pont arrière présente une usure mécanique et le coût d'une réparation serait disproportionné par rapport à la valeur vénale du véhicule (estimée à CHF 3'500.--).

Nous ne savons pas encore le sort qui sera réservé à ce véhicule. Il parait difficile, voire coûteux d'en faire une transformation « civile » pour la revente.

4. Nouveau véhicule

Après avoir étudié d'autres marques et/ ou modèles (notamment VW Golf Variant Alltrack ou Seat Leon Xperience) notre choix s'est porté sur un véhicule Skoda Octavia Combi 1,8 TSI Ambition 4x4, avec équipement feu et radio de même que divers équipements spéciaux en relation avec une utilisation par un service de secours. L'offre reçue par un garage de la place s'élève à CHF 32'200.-- auxquels il convient de rajouter les divers équipements spéciaux par des entreprises spécialisées, pour un montant de CHF 16'300.-- soit un total de CHF 48'500.--.



Le délai de livraison est de 4 mois.

Ce véhicule a été choisi en fonction de son prix d'abord, mais aussi dans le but d'uniformiser le type de véhicule avec le site de Lausanne qui en exploite plusieurs pour ses chefs d'interventions et officiers EM. A la fin de la période de garantie, (3 ans ou 100 000 km) l'entretien sera effectué par Lausanne, ceci en vertu de l'art 10 du contrat de droit administratif.

D'autres SDIS du Canton ont également choisi ce modèle ; l'ECA l'a sélectionné en tant que véhicule de l'inspectorat cantonal.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 6/2016 du 7 mars 2016,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 48'500.-- (quarante-huit mille cinq cents francs) en vue de l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service du feu ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 7 mars 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice MISCHLER

Alexandre GOOD

Représentant municipal délégué : M. Alain Monod